



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2003/12
15 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières
(Quarante-troisième session, 22-25 septembre 2003,
point 9 de l'ordre du jour)

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2008

Note du secrétariat

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner son programme de travail pour 2004-2008, et notamment la question de savoir s'il y a lieu de modifier le degré de priorité attribué à chaque activité ou de redéfinir les résultats escomptés pour la prochaine période biennale, c'est-à-dire jusqu'en 2004/2005.

Le secrétariat a fait apparaître en caractères rayés les éléments du programme qu'il propose de supprimer et en caractères gras ceux qu'il propose d'ajouter.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2008

ACTIVITÉ 02.3: SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Priorité: 1

Exposé succinct: Conscient de la portée mondiale de ses travaux, le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) examinera des questions et adoptera des mesures visant à améliorer la sécurité de la circulation routière. À cette fin, il examinera notamment l'application des Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières et les Accords européens les complétant, et élaborera des propositions pour la mise à jour de ces instruments juridiques ainsi que des Résolutions d'ensemble sur la circulation et la signalisation routières (R.E.1 et R.E.2). Il s'efforcera en outre de promouvoir l'exploitation de ces travaux à l'échelle mondiale.

Travail à faire: Le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières poursuivra les activités suivantes:

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Application de mesures pour suivre et encourager la mise en œuvre des Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières, et des Accords européens les complétant, ainsi que du Protocole sur les marques routières, et élaboration de propositions d'amendement à ces instruments juridiques en vue de rendre plus sévères les normes applicables à la sécurité routière. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005:

- Examen et/ou adoption, selon qu'il conviendra, de ~~plusieurs~~ **nouvelles** propositions d'amendement aux instruments ci-dessus concernant, en particulier, ~~la sécurité des cyclistes et des cyclomotoristes, les permis de conduire internationaux,~~ la définition d'un cyclomoteur et d'un motorcycle, **les dépassements**, ~~l'emplacement des panneaux de signalisation, la sécurité dans les tunnels (le comportement de l'utilisateur et la signalisation), la priorité aux carrefours giratoires, le marquage bleu, les téléphones mobiles, le comportement aux passages pour piétons, l'incorporation du signe distinctif à la plaque d'immatriculation, la signalisation des points noirs, la visibilité et la lisibilité de la signalisation, etc.;~~
- b) ~~Élaboration de nouvelles recommandations à incorporer dans les~~ **Révision et mise à jour des Résolutions d'ensemble sur la circulation et la signalisation routières (R.E.1 et R.E.2) et mise à jour des résolutions existantes (en coopération avec d'autres organes subsidiaires du Comité des transports intérieurs)** afin de rendre plus sévères les normes applicables à la sécurité routière. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005:

- **Refonte complète de la R.E.1 selon une nouvelle structure;**
- **Incorporation à la R.E.1 et à la R.E.2 de recommandations déjà adoptées, en particulier celles** concernant les contrôles techniques **périodiques**, l'assistance aux victimes d'accidents de la route, **les piétons**, la signalisation des chantiers routiers, les ralentisseurs et la circulation des cyclistes à contresens;
- Examen, mise au point et incorporation à la R.E.1 et à la R.E.2 de **nouvelles** recommandations concernant **en particulier** l'assistance aux victimes d'accidents de la route, l'utilisation de téléphones mobiles par les conducteurs, la sécurité dans les tunnels, les utilisateurs de planches à roulettes, de patins à roulettes en ligne, etc., les contrôles routiers, les drogues et l'alcool et la signalisation routière;
- ~~Publication de la R.E.1 conformément à la nouvelle structure adoptée;~~

- c) Échange d'informations sur les programmes nationaux de sécurité routière, compte tenu en particulier des moyens de financement des activités relatives à la sécurité routière, et sur les règlements et les prescriptions de sécurité routière en vigueur dans les pays membres, et diffusion de ces informations afin de faire profiter les gouvernements de la pratique et de l'expérience acquises en la matière. Priorité: 3

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Mise à jour régulière de la série de tableaux correspondant aux prescriptions nationales en vigueur sur la sécurité routière, aux instruments juridiques nationaux et aux méthodes nationales de formation et de suivi pour les permis de conduire des catégories A et B.

- d) Aide aux pays en transition pour l'instauration de pratiques et de procédures modernes et rationnelles en matière de sécurité de la circulation. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Organisation, **le cas échéant**, d'un atelier ou séminaire sur la sécurité routière avec la collaboration éventuelle d'autres organisations.

- e) Examen de thèmes d'actualité choisis se rapportant à la sécurité routière, sous la forme d'une discussion approfondie fondée sur des études d'experts et prise des mesures de suivi appropriées pour trouver des solutions concertées aux problèmes les plus pressants dans le domaine de la sécurité et de la circulation. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Définition d'au moins un thème d'actualité en vue d'une discussion approfondie.

ACTIVITÉS DE DURÉE LIMITÉE

- f) ~~Examen, avec l'aide d'un groupe restreint d'experts, de la possibilité d'élaborer un nouvel instrument juridique relatif aux permis de conduire, sur la base de la Directive 91/439/CEE de l'Union européenne.~~ Priorité: 1

~~Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003: Décision sur la possibilité d'élaborer un nouvel instrument juridique.~~

- f) Contribution aux activités prévues par le Programme commun d'action adopté à la Conférence régionale de 1997 sur les transports et l'environnement, et par la Charte de Londres sur les transports, l'environnement et la santé, **et suivi de ces activités**. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Examen de propositions visant à amender les Conventions de Vienne ainsi que les Accords européens issus des processus de suivi de Vienne et/ou de Londres.

- g) **Organisation de la quatrième Semaine de la sécurité routière (5-11 avril 2004) en vue de la participation active des pays et organisations, sur le thème de la lutte contre l'agressivité au volant.** Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de l'an 2000 de la période 2004/2005: Organisation, le 5 avril 2004, d'un séminaire sur le thème de la Semaine de la sécurité routière.

- h) ~~Évaluation de la Semaine de la sécurité routière et adoption de mesures éventuelles de suivi. Organisation d'une journée d'évaluation le 10 septembre 2001.~~
- i) **Examen du rôle que le Groupe de travail pourrait jouer à l'avenir à l'échelle mondiale** de différentes possibilités de conduite des travaux relatifs à une Stratégie à long terme des Nations Unies pour la sécurité routière en vue d'établir au sein de l'ONU un programme d'action concerté à cet égard. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de l'an 2002 de la période 2004/2005: Décision sur la possibilité de **transformer le WP.1 en un forum mondial pour la sécurité routière** mettre au point une stratégie à long terme visant à améliorer la sécurité routière dans la région de la CEE ou une autre initiative.
